

PROJET D'HARMONISATION ET D'AMELIORATION DES STATISTIQUES EN AFRIQUE DE L'OUEST ET DU CENTRE

HARMONIZING AND IMPROVING STATISTICS IN WEST AND CENTRAL AFRICA PROJECT

UNITE DE GESTION DU PROJET

DECISION N° **001288** /D/INS/HISWACA/UGP/DO/SPM/2026 DU **30 JUIN 2026**

Portant attribution de l'Accord-cadre passé après Appel d'Offres National Ouvert N°000451/AONO/INS/HISWACA/UGP/CN/DO/SPM/2026 du 01 avril 2026 relatif à l'acquisition, la livraison et la mise en service du matériel informatique pour le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre et les opérations statistiques par accord-cadre en procédure d'urgence

**Financement : IDA 7400 – CM.**

Le Coordonnateur National du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA), Maître d'Ouvrage Délégué,

- Vu la Constitution de la République du Cameroun ;
- Vu l'accord de crédit N° 7400-CM du 20 janvier 2025 conclu entre le Gouvernement de la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (IDA) ;
- Vu la Loi N°2025 du 17/12/2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;
- Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 ;
- Vu le décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 mars 2018 ;
- Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012, portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012, modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu le décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;
- Vu la circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;
- Vu la décision N°000001/INS/HISWACA/UGP/CRD/SPM du 15 juillet 2025 2021 portant constatation de la composition de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre ;
- Vu l'Appel d'offres National Ouvert N°000451/AONO/INS/HISWACA/UGP/CN/DO/SPM/2026 du 01 avril 2026 relatif à l'acquisition, la livraison et la mise en service du matériel informatique pour le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre et les opérations statistiques par accord-cadre en procédure d'urgence ;
- Vu Les offres des soumissionnaires ;
- Vu Le procès-verbal du 26/05/2026 de la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet HISWACA, approuvant le rapport d'évaluation des offres ;
- Vu Le procès-verbal du 12 juin 2026 de la Commission Centrale de Contrôle des Marchés des Approvisionnements Généraux approuvant le rapport d'évaluation des offres.

**DECIDE :**

**Article 1 :** Les Soumissionnaires ci-après cités sont retenus dans le cadre de l'accord-cadre relatif à l'Appel d'offres National Ouvert N°000451/AONO/INS/HISWACA/UGP/CN/DO/SPM/2026 du 01 avril 2026 relatif à l'acquisition, la livraison et la mise en service du matériel informatique pour le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre et les opérations statistiques par accord-cadre en procédure d'urgence :

| Noms et Adresses                                                                                                             | Montant TTC en lettres et en chiffres                                                                        | Délai d'exécution de l'accord-cadre |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------|
| MEDICIS SARL<br>Tel.: (+237) 655 86 73 54<br>B.P.: 1342 YAOUNDE – CAMEROUN                                                   | Sept cent cinq millions deux cent trente-six mille sept cent quatre-vingt-dix francs (705 236 790) F CFA TTC | Vingt-quatre (24) mois              |
| GROUPEMENT BUSINESS TRADING SARL / ESSO SARL<br>Tél. : (+237) 699 949 001 / 683 022 696<br>Email: business trading@gmail.com | Sept cent onze millions quatre cent quarante-deux mille dix francs (711 442 010) FCFA TTC                    | Vingt-quatre (24) mois              |

**Article 2 :** Les représentants des soumissionnaires sont invités à se présenter à l'Unité de Gestion du Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre pour la signature de l'accord-cadre.

**Article 3 :** La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

**Copie : ARMP**

Yaoundé, le 30 JUN 2025

LE COORDONNATEUR NATIONAL

*Joseph Tédou*

